

Compte rendu de la session de printemps 2023
de la section 32, « Mondes anciens et médiévaux »
du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS)

Établi par Marie Cronier, secrétaire scientifique

La section s'est réunie du jeudi 15 juin au vendredi 16 juin 2023, en salle Fernand-Braudel (Paris, Michel-Ange).

Membres présents : Alain BADIE, Emmanuèle CAIRE, Éric COIGNARD, Marie CRONIER, Sylvain DHENNIN, Aurore DIDIER, Sébastien GONDET, Alessia GUARDASOLE, Marc HEIJMANS, Marlène HÉLIAS-BARON, Frédéric HURLET, Frédérique LACHAUD, Sandrine LAVAUD, Sandra LIPPERT, Nicolas POIRIER, Airton POLLINI, Vanessa PY-SARAGAGLIA, Carole ROCHE-HAWLEY, Florian TÉREYGEOL et Cécile VOYER.

Rappel des résultats du jury d'admissibilité des concours chercheurs 2023

Les auditions du concours CRCN se sont déroulées du 27 mars au 3 avril 2023. Le jury d'admissibilité a siégé et délibéré du 4 au 7 avril 2023.

• Directeurs et directrices de recherche 2^e classe (**6 postes**) :

- Nadine Schibille	Admissible classée 1
- Marie Bouhaïk-Gironès	Admissible classée 2
- Emmanuelle Vila	Admissible classée 3
- Daniel Istria	Admissible classé 4
- Christelle Jullien	Admissible classée 5
- Frédéric Épaud	Admissible classé 6

- Fabienne Olmer	Admissible classée 7
- Zoï Tsirtsoni	Admissible classée 8
- Thomas Faucher	Admissible classé 9

[N.B. : Le jury d'admission du concours DR2, qui s'est réuni le 4 juillet 2023, a classé M. Bouhaïk-Gironès, F. Épaud, D. Istria, C. Jullien, N. Schibille et E. Vila 1^{ers} ex-æquo sur la liste principale ; sur la liste complémentaire F. Olmer 1^{re} et T. Faucher 2^e.]

• Chargés et chargées de recherche de classe normale (**5 postes** dont 2 coloriages : « Les sociétés antiques et médiévales face aux variations climatiques et aux changements environnementaux » et « Images et cultures visuelles dans l'Europe médiévale ») :

- Coline Lefrancq Admissible classée 1
- Joëlle Rolland Admissible classée 2
- Maël Crépy Admissible classé 3 (« Les sociétés antiques et médiévales face aux variations climatiques et aux changements environnementaux »)
- Georges Mouamar Admissible classé 4
- Claire Boisseau Admissible classée 5 (« Images et cultures visuelles dans l'Europe médiévale »)

-
- Nicolas Minvielle Larousse Admissible classé 6
 - Félix Relats Montserrat Admissible classé 7
 - Viola Allegranzi Admissible classée 8

[N.B. : Le jury d'admission du concours CRCN, qui s'est réuni le 23 juin 2023, a classé C. Boisseau, M. Crépy, C. Lefrancq, G. Mouamar et J. Rolland 1^{ers} ex-aequo sur la liste principale ; N. Minvielle Larousse 1^{er}, F. Relats Montserrat 2^e et V. Allegranzi 3^e sur la liste complémentaire.

Les laboratoires d'affectation des lauréats sont les suivants :

C. Boisseau : UMR 8150 (Centre André-Chastel, Paris) ; M. Crépy : UMR 5189 (HiSoMA, Lyon) ; C. Lefrancq : UMR 7041 (ArScAn, Nanterre) ; G. Mouamar : UMR 5133 (Archéorient, Lyon) ; J. Rolland : UMR 8215 (Trajectoires, Paris).]

Entretien avec Marie Gaille

Le 16 juin, à 9h, la section a reçu la visite de Marie Gaille, directrice de l'InSHS. (Stéphane Bourdin, DAS, absent, en mission sur un chantier de fouilles).

Lors de l'entretien, ont été abordés les points suivants :

Loi sur les retraites

Frédéric Hurlet. La section exprime son inquiétude quant à d'éventuels effets de cette loi sur les futurs recrutements.

Marie Gaille. Pour l'heure, il n'y a pas d'information disponible. Un travail est en cours au niveau du CNRS pour essayer d'en évaluer l'impact, qui ne sera pas forcément le même selon le comportement des différentes catégories de personnel. Ce point figurera au cœur des échanges entre le CNRS et Bercy à l'automne prochain.

Délégations

Le processus est désormais terminé pour 2023. Nous avons reçu il y a quelques jours un tableau global avec tous les résultats des demandes de délégation, que je vous enverrai. De façon générale, nous avons à nouveau bénéficié en SHS d'un appui du Ministère, qui a accordé un volet de 80 délégations supplémentaires. Néanmoins, le taux de succès général est moindre cette année (environ 60 %) que l'an dernier (environ 80 %). En SHS, 476 demandes ont été déposées. Certains collègues ont déposé cette demande en tant que DU. Il est tout à fait légitime que les DU demandent une délégation du fait de leur charge ; le CNRS ne peut pas contraindre les universités à accorder des décharges pour les personnels des universités. Ainsi, le CNRS réserve un certain nombre de délégations pour les enseignants-chercheurs qui sont DU. Nous avons aussi un volant de possibilités pour les collègues candidatant à des affectations à l'étranger, mais cela dépend du nombre de primes d'expatriation dont chaque institut dispose, qui est très limité et entraîne des choix drastiques. Il est possible que le nombre de primes d'expatriation augmente à l'avenir.

Chaires de professeur junior

En 2022, l'InSHS disposait de 3 propositions validées par le ministère : 1. Science ouverte et SHS (10 candidatures, recrutement : Simon Dumas Primbault, affecté à Open Edition) ; 2. Intelligence artificielle (23 candidatures ; recrutement : Pedro Ramaciotti Morales, mathématicien et politiste, affecté à l'ISC-PIF) ; 3. Habitabilité de la Terre (environ 20 candidatures, recrutement : Nastassja Martin, anthropologue, affectée à l'ISJPS). Ils ont pris leur fonction entre février et mai 2023. Nous devons apporter un suivi particulier à ces collègues, afin de nous assurer qu'en fin de contrat ils auront le niveau pour se présenter au niveau DR. Le processus de titularisation n'est pas encore défini. Antoine Petit a invité les sections à y prendre part.

Sur la vague actuelle (2023), la CPCN a constitué un tableau qui met en parallèle pour chaque chaire, sur les 3 dernières années, les sélections par les sections des candidats qui se présentaient aussi au concours CRCN, et les éventuels classements obtenus ; ce document met en garde sur

le hiatus qui existerait entre les processus de sélection de ces CPJ et ceux des sections du CoNRS. Nous avons eu une discussion un peu vive à ce sujet avec les membres de la section 38. Le jury de la chaire Habitabilité de la Terre était surpris que la personne retenue n'ait pas été auditionnée pour le concours CRCN ; je regrette qu'aucun membre de la section 38 n'ait accepté de nous éclairer : l'invitation avait été lancée aux sections pour qu'elles participent aux jurys.

Quoi qu'il en soit, il est beaucoup trop tôt pour parler de divergences ou d'écarts majeurs entre les évaluations des CPJ et celles des sections. Pour la vague 4, je réitère mon invitation à proposer un membre de votre section pour le jury et à discuter des profils en amont. Pour la vague 3 (actuelle), le CNRS a reçu un cadrage du MESR en juillet 2022. Il a déposé 33 propositions en février 2023 (25 pour les instituts et 8 inter-instituts). En SHS, nous avons proposé 2 chaires inter-instituts (avec les mathématiques et l'écologie/environnement). Pour les chaires internes à l'InSHS, nous avons des stratégies pluriannuelles, qui nous ont conduits à proposer 5 grands axes : 1. Santé (l'une de nos priorités thématiques) ; 2. Habitabilité de la terre (une autre de nos priorités) ; 3. Langage, cognition, éducation ; 4. Culture, art, patrimoine (domaine qui concerne la section 32) ; 5. Actions et politiques publiques. Nous proposons donc cette année (2023) 3 chaires propres aux SHS : 1. Inégalités éducatives. 2. Actions et politiques publiques. 3. Arts visuels et expression graphique. Pour cette dernière, qui vous concerne, Stéphane Bourdin pensait en particulier aux arts rupestres : nous avons reçu 38 candidatures, dont 2 archéologues, et un certain nombre d'historiens de l'art, mais seulement pour la Renaissance et l'Époque moderne : cela fait donc très peu de candidatures sur les domaines relevant de la section 32. Les oraux étant encore en cours, il est trop tôt pour dresser un bilan. De mon côté, j'exprime une satisfaction modérée sur le calendrier de travail et de nouveau, le refus des sections de participer au processus. Seule la section 34 a accepté de s'investir dans le processus. Nous n'avons pas eu le temps de faire une discussion avec les DU, ce qui aurait été souhaitable, et je réfléchis à un moyen de le faire à l'avenir. Si nous avons de nouveau 3 supports de CPJ l'an prochain, nous nous estimerons heureux.

Alain Badie. Pouvez-vous nous en dire plus sur la titularisation des lauréats des CPJ, à l'issue de leur contrat ?

Marie Gaille. Je n'ai aucun élément. Le cadrage est en cours de définition.

Frédéric Hurlet. Il y a une grande inquiétude de notre part sur la titularisation. La Section est opposée aux CPJ, mais, pour la titularisation, elle souhaite être partie intégrante du processus pour éviter que ne soient créées deux voies différentes d'accès au statut de DR. Se pose en particulier la question de l'HDR, qui serait demandée aux CR et non aux candidats des CPJ.

Marie Gaille. Antoine Petit vous a invités à participer à ce processus de titularisation. L'idée que les Instituts doivent avoir un suivi des collègues pendant 4 ans est précisément liée au fait que les personnes recrutées doivent préparer leur HDR. Nous allons nous assurer que leur dossier progresse de manière satisfaisante. Les personnes recrutées correspondent à d'anciens profils CR1, peu ou prou. Certaines sections m'ont demandé si l'HDR est nécessaire pour être promu DR, en évoquant le problème du plafond de verre qui affecte la carrière des femmes : ce n'est pas à moi d'y répondre. En tout cas, avoir une HDR n'est pas un critère de droit. À mon sens, le travail des sections consiste à définir les critères sur lesquels elles opèrent les sélections.

Frédéric Hurlet. Nous pensions que dans le jury d'admission des concours DR2, un candidat qui n'a pas d'HDR ne passera pas le stade du jury d'admission et nous nous fondons jusqu'à présent sur ce principe. Si ça n'est pas le cas, il faut communiquer clairement sur ce point.

Sébastien Gondet. Il est étonnant, quand on cherche sur le site du CNRS, de ne pas trouver d'informations sur les résultats des recrutements CPJ, la composition du jury etc. : pourrait-on imaginer un peu de transparence ?

Marie Gaille. Pour l'InSHS, les fiches de postes sont disponibles sur le site. La DRH a publié les arrêtés de décision de la composition des jurys, en tout cas pour les chaires de l'an dernier (pour cette année je ne sais pas). Ce n'est pas un concours, mais un contrat et cela relève donc d'une autre catégorie que les postes ouverts au concours chercheurs. Antoine Petit ne souhaite pas une communication générale.

Sandra Lippert. Les candidats à la titularisation seront traités comme les autres. Ils seront donc aussi évalués comme les autres. Il faut que les RH s'en rendent compte.

Marie Gaille. La DRH n'élabore pas une critériologie scientifique. Le processus de titularisation se décidera sur la table d'Antoine Petit. Ne vous inquiétez pas inutilement.

Frédéric Hurlet. La section n'a pas participé au processus de sélection, ni cette année ni l'an passé. Nous sommes contre le principe des CPJ. Cependant, pour les profils de cette année, nous n'avons pas eu de discussion avec vous. Il y a eu en particulier une CPJ sur « culture, arts visuels, arts graphiques », alors que la section avait un coloriage « arts visuels époque médiévale » : on voudrait avoir un mot à dire sur le processus en amont.

Marie Gaille. Nous avons dû mal nous comprendre. L'an passé, je vous ai réitéré mon invitation à participer au processus et aussi à discuter sur les profils, mais j'ai reçu un refus de la part des sections. Si vous changez d'avis, j'en serais ravie. En ce cas, il faut avoir cette discussion très tôt, dès fin août-septembre, quand vous commencerez à discuter des coloriages avec Stéphane Bourdin. Nous vous ferons part de nos idées et nous recevrons volontiers votre éclairage.

Frédéric Hurlet. Pour la définition des coloriages, la section a été très bien associée par Stéphane Bourdin ; en revanche, quand nous avons découvert l'intitulé de la CPJ, nous avons eu un sentiment un peu bizarre car les deux profils se chevauchaient.

Assises scientifiques de l'archéologie et sciences de l'Antiquité, 6-7 juin 2023

Marie Gaille. Je veux bien que vous m'en disiez un peu plus à ce sujet. Nous allons organiser des prospectives de façon systématique.

Frédéric Hurlet. Aurore Didier et moi y avons assisté et participé. La question se pose de savoir quelle est la place du CNRS notamment dans la programmation nationale de l'archéologie. On a l'impression que d'un point de vue institutionnel, le CNRS n'est pas assez présent.

Florian Téreygeol. Dans le cadre de la programmation prioritaire de la recherche, l'archéologie n'apparaît pas. Aux assises de l'archéologie, qui se sont tenues dans le cadre de la nouvelle

programmation du CNRA, l'InSHS n'était pas représenté. Quel rôle ont eu les laboratoires de notre périmètre dans la programmation ? Y a-t-il eu des concertations ? Si oui, à quel niveau ?

Marie Gaille. Merci de ces éléments. Je ne suis pas en mesure de vous répondre de façon étayée. Je vais me tourner vers Stéphane Bourdin. Je ne sais pas où vous avez trouvé que l'archéologie n'est pas mentionnée : il y a une erreur dans ce document. L'archéologie est explicitement une priorité disciplinaire que l'InSHS a reconduite l'an dernier. Cela se traduit de façons diverses dans la politique de moyens financiers qu'on accorde aux unités et dans le nombre de postes au concours. Au moment du calcul du budget des unités, on tient compte de l'importance des missions (pour tous ceux qui font du terrain, donc en bonne part les archéologues). Pour les crédits exceptionnels, tous les ans le DAS a une liste d'appareils à acheter : j'ai proposé à Stéphane Bourdin de lui réserver une enveloppe systématique assez conséquente, pour qu'il travaille avec les DU des laboratoires d'archéologie et qu'ils aient ensemble une concertation pour l'achat de matériel. Ce qui va à l'archéologie ne va pas aux autres postes.

Pour le nombre de postes au concours (je sais que vous n'êtes pas contents), dans la proposition de répartition que je fais, il y a toujours un petit primat pour nos priorités disciplinaires (archéologie, anthropologie) *modulo* d'autres paramètres (ce qui n'est pas une incitation à ne recruter que des archéologues). Sur le plan général, l'archéologie nous occupe beaucoup et j'en suis d'autant plus désolée qu'il n'y ait eu personne de chez nous présent à ces Assises. Je vais en parler à Stéphane Bourdin¹.

Sébastien Gondet. Nous faisons aussi référence à votre éditorial de la lettre de l'InSHS pour le PIA4, dans lequel on ne voyait pas vraiment apparaître le temps long.

Marie Gaille. Pour cela, il y a une explication très malheureuse ou très simple. Notre proposition n'a pas été sélectionnée et on nous a expliqué que la France avait déjà assez fait pour le patrimoine et qu'il fallait chercher des financements européens. Nous répondons donc à des appels à projets européens dans ce sens.

Florian Téreygeol. Quelle est la position de l'Institut sur la plateforme E-RIHS (<https://www.e-rihs.eu/>) et son modèle économique qui est en train de se mettre en place ? On nous a demandé de faire des propositions d'accès (on doit fournir l'outil et le matériel, mais ça ne sera pas rémunéré).

Marie Gaille. La position du CNRS (INC, INEE et InSHS principalement) est la suivante : nous nous sommes engagés à cotiser à cette infrastructure et les équipes françaises sont pourvoyeuses de compétences et de services. Nous avons une discussion sur l'intérêt scientifique qu'il y a à s'investir dans cette infrastructure. Néanmoins nous le faisons, et résolument, à un niveau européen. Il y a une politique européenne de la recherche, mais nous nous rendons compte que les équipes françaises sont en position de fournir compétences et services plutôt que d'en bénéficier.

¹ NB : Stéphane Bourdin a apporté les précisions suivantes dans un message du 20 août 2023 : « L'InSHS est bien représenté (notamment au CNRA) dans la programmation nationale. Pour les Assises, je ne pouvais y être moi-même, puisque j'étais en fouille à ce moment-là, mais les UMR étaient associées à la réflexion, notamment par une communication de Réjane Roure (préparée collectivement avec les DU des unités d'archéologie, InSHS et INEE) sur la place de l'archéologie dans les laboratoires CNRS. C'est donc Réjane Roure qui nous représentait, à titre principal. »

Prospectives

Quand je suis arrivée à l'InSHS (il y a bientôt deux ans), j'ai trouvé des communautés de recherche que j'ai qualifiées de mélancoliques lors de la première journée des DU de l'an dernier. J'ai ressenti le besoin d'avoir une forme de projection dans l'avenir de façon collective. Nous cherchons des formats de travail avec la volonté d'imaginer ensemble ce qu'on pourrait vouloir en termes de dispositifs et de formats à inventer. Nous avons intérêt à être forces de propositions. Les SHS sont considérées comme des sciences à part, mais il faut inverser cette tendance.

Pour Antoine Petit, tous les instituts doivent faire des prospectives. Cependant, la communauté de l'InSHS est énorme : on doit trouver des formules intelligentes en inventant des méthodes. J'ai besoin de retours et j'aimerais que vous soyez partie prenante de la chose et exprimant ce qui est important pour vous. Il faut qu'on identifie les sujets qu'on a à traiter. C'est le moment de mettre sur la table des choses que vous auriez envie de promouvoir comme questions à traiter dans les deux ans à venir. Je suis très ouverte sur les formats atelier-restitution-texte. Si vous avez des choses à faire valoir ou à porter, le 26 septembre peut être le moment pour le faire.

Frédéric Hurlet. Justement, nous commençons à élaborer le rapport de conjoncture. C'est le début, tout se met en place. Je serai présent le 26 septembre. Quel sera le format ?

Marie Gaille. Il y a trois moments dans l'après-midi : il y aura un moment de discussion sur les méthodes. Il y a déjà 2 groupes constitués, l'un sur le Travail, l'autre Océanie-Pacifique.

Frédéric Hurlet. Pour les prospectives, comment comptez-vous mettre en avant la thématique des sciences de l'Antiquité ?

Marie Gaille. Dans le document qu'on a mis en ligne sur nos priorisations, nous avons formulé des éléments sur les sciences de l'Antiquité. Je serais heureuse d'avoir votre retour. Par exemple, j'entends beaucoup parler de Nouvelle philologie. Cela peut donner lieu à des coloriages. Votre regard est très précieux : il ne faut pas sous-estimer votre apport. Cela n'existe nulle part ailleurs en France.

Mission Gillet

Vanessa Py-Saragaglia. Vous avez évoqué la mission Gillet sur l'évolution des écosystèmes.

Marie Gaille. C'est pour vous faire part d'une inquiétude. J'ai été auditionnée par Philippe Gillet. Il était directeur adjoint scientifique à l'INSU. Il a été chargé par Sylvie Retailleau de réfléchir à l'écosystème et de proposer des missions sur la répartition des rôles et des moyens (elles sont disponibles). Il y a un enjeu particulier pour les SHS : le rapport préconise la suppression de toutes les alliances à l'exception de l'Alliance Athéna ; la question de la programmation de la recherche se trouve posée de façon très directe par cette mission le rapport pose la question du rôle des ONR dans cette programmation. Il y a des tensions autour des rôles joués par les universités et l'InSHS : d'un côté France Universités porte un discours très offensif ; c'est également le cas d'UDICE, qui n'est pas toujours en convergence avec France Universités. Il y a un projet d'appel à projets SHS pour lesquels les universités pourront

candidater, mais non les organismes de recherche. Le contexte est complexe. Nous perdons beaucoup de temps à nous répartir les moyens et les prérogatives au lieu d'unir nos forces.

HCÉRES

Frédéric Hurlet. Nous devons rendre des avis de pertinence pour les renouvellements d'associations des laboratoires. Cette année nous avons travaillé dans de mauvaises conditions. Nous avons boycotté les visites en distanciel, ce qui fait que nous n'avons participé qu'à une visite (la seule en présentiel). Nous avons alerté la communauté sur le fait que nos avis de pertinence ne seront pas éclairés par des visites sur site et ont été faits dans de mauvaises conditions. Nous ne souhaitons pas ne pas rendre d'avis, car cela bloquerait le processus, ce qui n'est pas dans l'intérêt des laboratoires. Nous avons rédigé un préambule aux avis de pertinence expliquant les conditions dans lesquelles nous avons travaillé. L'an passé pour la vague C, 11% des unités ont été visitées pour les SHS. Cette année, en vague D, ce sera 30-40% : c'est mieux, mais beaucoup d'unités ne seront pas visitées (par exemple Orient et Méditerranée, l'une de nos grandes unités, qui est encore en discussion).

Marie Gaille. Malheureusement je partage votre avis. Si vous faites ce paragraphe explicatif et rendez un avis *a minima*, je le comprendrai.

Alessia Guardasole. En tant que future directrice d'Orient et Méditerranée, je peux dire nous nous sentons totalement abandonnés. Pierre Tallet a longuement discuté avec Stéphane Bourdin sur la nécessité d'appuyer notre demande de visite sur place mais il n'y a rien à faire.

Marie Gaille. Comme vous le savez, le HCÉRES est indépendant. Nous avons fait des recommandations (au CNRS, nous sommes tous très favorables aux visites) : c'est un choix qui leur incombe. C'est extrêmement insatisfaisant à tous égards. Je ne peux vous exprimer que ma désolation. Nos remontées ont été vaines.

Alessia Guardasole. Pour les évaluations des chercheurs de la vague D : les chercheurs concernés ont reçu un courrier en décembre leur indiquant le report des évaluations individuelles quinquennales. Pourriez-vous nous communiquer la date à laquelle les rapports devront finalement être remis ?

Marie Gaille. Nous n'avons pas l'information. Le SGCN non plus ? Il faudrait leur demander.

Frédéric Hurlet. *A priori* ce serait en janvier 2024 mais ce n'est pas encore certain.

RIPEC-C3

Frédéric Hurlet. Hier, nous avons examiné les demandes de RIPEC-C3 des collègues. Globalement, le retour est assez positif. Nous faisons le travail aussi bien que possible et nous vous communiquerons notre classement. Une remarque un peu intéressée, mais pas de ma part, puisque je suis universitaire : les collègues de la Section font un gros travail, en supplément. J'ai trouvé qu'il y avait une disproportion dans le taux de réussite entre les collègues de la voie « normale » et les collègues des sections, pour lesquels la sélection est beaucoup plus forte. Il n'y a en effet qu'une possibilité de RIPEC-C3 par section. C'était trop peu par rapport au taux de pression général.

Marie Gaille. C'est vrai que je trouvais le nombre très peu généreux l'an dernier (une par section). Je vais faire remonter cette remarque, vous avez raison, d'autant plus que cette année il y aura un peu plus de primes normalement².

Airton Pollini. Et d'autant plus que dans notre section il y a une grande majorité de chercheurs CNRS en raison de la forte proportion des CR et des DR dans la liste des sept membres nommés (six sur sept).

² Marie Gaille a apporté les précisions suivantes dans un message du 21 août 2023 : « En réalité, et après m'être renseignée sur ce point, le nombre de primes pour les collègues dont le dossier est évalué alors qu'ils siègent en section est fonction du taux de pression, comme pour le « pot commun ».

Activités de la Section

Titularisation des CRCN stagiaires

- Avis favorable : Pauline GUÉNA (UMR 7303, TELEMME).

Éméritat des directrices et directeurs de recherche (1^{re} demande)

- Avis très favorables : Michel BONIFAY (UMR 7299, CCJ) et Judith KOGEL (UPR 841, IRHT).

Éméritat des directrices et directeurs de recherche (renouvellement)

- Avis très favorable : Annie GASSE (UMR 5140, ASM).
- Avis favorables : Marie-Christine BAILLY-MAÎTRE (UMR 7298, LA3M), Christie Osmund BOPEARACHCHI (UMR 8546, AOROC), Bertille LYONNET (UMR 7192, PROCLAC), Claire MAÎTRE (UPR 841, IRHT) et Éric RIETH (UMR 8589, LAMOP).

Changement de section

Avis favorable pour le passage de Luc GABOLDE (CFEETK, UAR 3172) en section 31.

Changements de direction d'unité

Avis très favorables à la nomination de :

- Laetitia CICCOLINI en qualité de directrice adjointe du LEM (UMR 8584) ;
- Boris VANNIÈRE en qualité de directeur et Vincent BOURDEAU en qualité de directeur adjoint de la MSH-E (UAR 3124) ;
- Daniel BALOUP en qualité de directeur et Natacha LAURENT en qualité de directrice adjointe de FRAMESPA (UMR 5136) ;
- Anne FLAMMIN en qualité de directrice adjointe de la MOM (FR 3747) ;
- Ghislaine GLASSON DESCHAUMES en qualité de directrice, Sébastien SCHUH en qualité de directeur adjoint et Alexandra LEGRAND-PINEAU en qualité de directrice adjointe de la MSH-Mondes (UAR 3225) ;
- Madalina DANA en qualité de directrice, ainsi que Richard BOUCHON et Jean-Baptiste YON en qualité de directeurs adjoints d'HISOMA (UMR 5189) ;
- Marie-Angélique LANGUILLE en qualité de directrice adjointe du CRC (UAR 3224) ;
- Thomas FAUCHER en qualité de directeur du CEALEX (UAR 3134) ;
- Anne BAUD en qualité de directrice adjointe d'ARAR (UMR 5138).

Avis de pertinence sur un renouvellement d'association au CNRS

Avis très favorables : UAR 3124 (MSH-E), UAR 3125 (MMSH), UAR 3132 (CRFJ), UAR 3135 (IFPO), UAR 3155 (IRAA), UAR 3516 (MSH-Dijon), UMR 6249 (CE), UMR 6298 (ARTEHIS), UMR 7044 (ARCHIMEDE), UMR 7065 (IRAMAT), UMR 7264 (CEPAM), UMR 7297 (TDMAM), UMR 7298 (LA3M), UMR 7299 (CCJ) et UMR 7324 (CITERES).

Pas d'avis : UAR 3137 (CFEE), l'expertise du laboratoire ayant été reportée à la vague D.

Autres activités

La section a examiné les demandes de **RIPEC-C3** pour 2023.

Par ailleurs, elle a également procédé à l'examen des candidatures au **recrutement des chercheuses et chercheurs en situation de handicap** par voie contractuelle (auditions, délibérations, proposition de sélection). Au terme de cette procédure, Sébastien GASC a été recruté sur la thématique « Monnaies et économie dans l'Occident islamique médiéval » et affecté à l'Institut de recherche sur les Archéomatériaux (UMR 7065, IRAMAT, Orléans) avec une prise de fonctions au 1^{er} octobre 2023.